

# Agressions verbales : il y a des milliers de Zemmour tous les jours

L'agression verbale dont Éric Zemmour a été victime a eu le mérite de montrer la vraie nature des pseudo-défenseurs du camp du Bien : les Dhorasoo, Askolovitch, Dieudonné... Pour ces partisans de la censure de la liberté d'expression, lorsqu'elle ne leur convient pas, la victime a toujours sa part de responsabilité. Tout est dit !

Mais, ce qui arrive à M. Zemmour est, hélas, d'une banalité déconcertante. Les agressions verbales sont devenues monnaie courante. Ce n'est pas « t'es un con », mais « sale fils de pute, nique ta mère, enculé de ta race... », des expressions – de facto – très prisées par la « diversité ».

CATÉGORIES D'INSULTES	NATURE
Insultes banales	<i>Ta gueule, la ferme, con, connasse, trace ta route, imbécile, gros con, intello, etc</i>
Insultes sur le physique	<i>Têtard à lunette, face de gland, asperge, grosse truie, chemin de fer, face de rat, calculette, etc.</i>
Insultes sur l'intimité	<i>Pédé, suce ma bite, pute, va te faire mettre, enculé, petite bite, tafiole, pétasse, etc.</i>
Insultes sur l'origine	<i>À la putain de ta race, nique ta race, sale bougnoule, sale noir, sale portugais, cul blanc, bol de riz, etc.</i>
Insultes sur la famille	<i>Nique ta mère, fils de pute, mange tes morts, ta mère en string de guerre, à la putain de ta mère, nique ta sœur, nique ton oncle, ta mère la grosse, etc.).</i>

\* Les réponses soulignées sont les plus observables

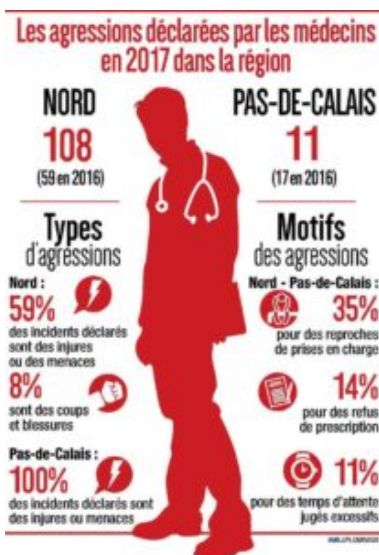
Le préjudice moral résultant d'une réelle humiliation est pourtant sanctionné par le Code pénal : « une injure non publique, passible d'une contravention prévue par l'article R.621-2 du Code ». Mais ça, c'est la théorie !

Les vidéos se multiplient où l'on voit les policiers se faire insulter gratuitement comme à Noisy-le-Grand, dans ce tournage récent.

<https://youtu.be/iUKDSjhz0uk>

LCI nous révèle qu'en 2019, de janvier à juillet, le nombre des agressions verbales envers les policiers a atteint les 40 000 (soit 10 % de plus que l'année précédente). L'impunité peut expliquer en partie la défiance croissante vis-à-vis des représentants de l'autorité. Aucune profession en contact avec le grand public n'y échappe : enseignants, éducateurs, policiers, médecins, travailleurs sociaux et même magistrats ! Le signe d'un ensauvagement sans précédent de la société !

<https://www.lci.fr/police/les-outrages-et-violences-verbales-physiques-contre-les-policiers-gendarmes-et-pompiers-explorent-ministere-interieur-castaner-agressions-gilets-jaunes-2130588.html>



"Les policiers sont reconnus assez souvent lorsqu'ils sont hors service. De plus en plus, ils sont l'objet d'agressions verbales, de menaces physiques et de coups."

Me Laurent-Franck Liénard  
franceinfo

**UNITÉ 607 POLICE PACHO** **ALLIANCE**

**CRISE SANS PRÉCÉDENT DANS LA POLICE**

**RASSEMBLEMENT AU G7 POUR LA RECONNAISSANCE DES POLICIERS**

Deux de nos camarades ont subi des agressions physiques et verbales, violences à leur égard et leur famille et tant la liste de victimes physiques et psychologiques.

**STOP AUJOURD'HUI, ÇA SUFFIT STOP**

Remise d'armement de policiers, réforme des retraites, conditions de travail dégradées, salaires de travail, annulation des heures supplémentaires, horaires saisis et mise en place d'une démission sans indemnité et des Prép sans aucune aide de transition.

**ROTARY DE GILETS JAUNES COLÈRES ATTENDENT DES RÉPONSES PORTES.**

DEVANT L'INERTIE ACTUELLE, LES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES ORGANISERONT, EN MAI 2019, LE G7.

**LE « BARBECUE » DE LA COLÈRE POLICIÈRE**  
LE 23 AOÛT 2019  
À PARTIR DE 18 HEURES

NOUS APPELONS TOUTS LES SYNDICATS D'ACTIFS, D'ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES À NOUS REJOINDRE.



Une des conséquences est l'augmentation du nombre de suicides, chez les policiers : il est de 36 % plus élevé que par rapport à l'ensemble de la population.

<https://www.youtube.com/watch?v=q3jiT9cXij4>

Une situation que dénonce sans relâche le lanceur d'alerte Alexandre Langlois, du syndicat Vigipolice.

<https://radioparleur.net/2018/12/28/lancer-lalerte-alexandre-langlois-certains-sont-pousses-au-suicide-pour-avoir-ose-parler/>

**Mais la situation des enseignants n'est guère plus enviable !** 12 % d'entre eux seraient victimes d'agressions verbales, une croix qu'ils cachent afin d'éviter de remettre en cause le credo qui leur est imposé, sur les merveilles du « vivre-ensemble ».

Sur un rapport de l'Insee, datant de 2014, on peut lire : « *Si les violences physiques contre les personnels de l'Éducation nationale (professeurs des écoles, enseignants du second degré, conseillers et assistants d'éducation, chefs d'établissement) sont relativement rares, chaque année en moyenne, 12 % d'entre eux déclarent faire l'objet de menaces ou d'insultes dans l'exercice de leur métier. Cette proportion est près de deux fois plus élevée que dans l'ensemble des autres professions.*

*Les enseignants de collèges et lycées sont le plus souvent menacés ou insultés par des élèves (3 cas sur 4) tandis que ceux de maternelle et primaire le sont majoritairement par des adultes (7 cas sur 10). Les personnels les plus jeunes sont particulièrement exposés ; en revanche, les femmes ne sont pas plus menacées ou insultées que leurs collègues masculins. Dans l'année qui suit l'incident, en moyenne, 46 % des personnels de l'Éducation nationale menacés ou insultés dans l'exercice de leur métier signalent des séquelles telles que des troubles*

*du sommeil ou une perte de confiance en soi. Un tiers des victimes estiment que l'incident a perturbé leur vie quotidienne, notamment leur vie professionnelle. »*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283795>



Les humiliations subies sont d'autant plus mal vécues que la plupart du temps, l'impunité est la règle. Les conseils de discipline sont rares et se traduisent rarement par le renvoi de l'élève fautif. La tolérance zéro n'existe pas. Si un établissement public renvoie un élève, il est tenu d'en accueillir un autre issu d'un autre établissement. Et de peur de perdre au change, rien ne se fait ! Ces agressions se terminent toujours par de plates excuses, du style de celles faites par l'agresseur d'Éric Zemmour, une pratique acquise dès le collège !

<https://youtu.be/DR9r8XZC1yk> (la vidéo de l'agression par la racaille)

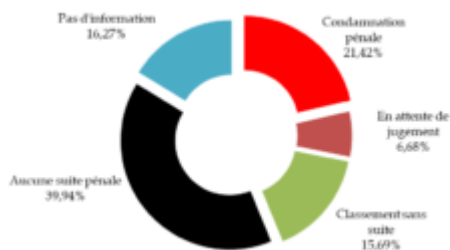
<https://youtu.be/6V78sFycDkM> (la vidéo d'excuse de la racaille)

Malheureusement pour lui, Emmanuel et Brigitte vont s'en mêler et là, il va falloir faire un exemple ! L'excuse par vidéo, très à la mode, a pris la place des déclarations de repentance dans les prétoires. Le but étant d'éviter une trop lourde peine. Bien peu d'honneur chez nos racailles ! Un certain Sadek s'excuse ainsi de la sorte après l'agression de Bassem

Braiski, dans le coma après avoir été frappé.

<https://alnas.fr/actualite/buzz/bassem-dans-le-coma-sadek-sexcuse-dans-une-video/>

Comment en est-on arrivé là ? Un rapport du Sénat sans complaisance explique comment la plupart des infractions dites « mineures » passent à la trappe. Et il n'y a pas que le parquet qui élague, le tri commence déjà dans les commissariats. On évoque à juste titre le manque de moyens de la justice, mais qu'attend-on pour que ce service public fonctionne correctement ? **La France ne dépense que 77 € par habitant et par an pour sa justice contre 155 € en Allemagne. On compte 13 juges en France pour 100 000 habitants contre 24 en Allemagne.**



Pas étonnant que les classements sans suite soient devenus une habitude en France. Tout est bon pour limiter en amont le nombre des affaires susceptibles d'être examinées par un magistrat : non-transmission des plaintes, non-dénonciation des faits délictueux par les administrations, tri des dossiers par les bureaux d'ordre... Le rapport ci-dessous date d'une vingtaine d'années, mais les faits dénoncés sont hélas, toujours d'actualité.

[https://www.senat.fr/rap/r97-513/r97-513\\_mono.html#toc21](https://www.senat.fr/rap/r97-513/r97-513_mono.html#toc21)

Bien entendu, les procès politiques échapperont à ce laxisme judiciaire ! Riposte Laïque, Résistance républicaine, des personnalités comme George Bensoussan, Éric Zemmour, Robert Ménard, Gérard Boyadjian, Renaud Camus et bien d'autres en savent quelque chose pour en avoir fait les frais ! Des

audiences à n'en plus finir pour le moindre mot de travers ! Par contre, les incitations publiques à la haine raciale, proférées par certains rappeurs comme Nick Conrad, feront l'objet de poursuites qui passeront la plupart du temps à la trappe !

<https://youtu.be/J6N-Ao220KE>

Pas étonnant que l'autorité ne soit plus respectée ! Avec plus de 1 000 actes d'agression gratuits par jour, 400 viols par jour et 10 000 cambriolages, l'insécurité n'est pas un simple « sentiment » comme essaient de nous le faire croire les autorités. C'est le signe d'une société malade avec une institution judiciaire qui fait figure de pantin.

**Hector Poupon**